



Conseil de Quartier Saint-Pantaléon Lundi 13 décembre 2010

Avec la participation de
Roger Vernay, adjoint chargé de la Sécurité, de la Vie quotidienne,
Régine Devoucoux, Conseillère municipale
Carole Mongouachon, DSCU ville d'Autun 03.85.86.80.58

Daniel Pignon, 13 rue Victor Hugo, 03.85.52.41.24
Germaine Payen, CNL, 7 rue Antoine Clément 53/12, 03.85.52.35.98
des Quartiers et de la Vie associative
Gilbert Chevigny, 8 rue Borgne, 03.85.52.08.33
Horacio Dias, bât. 21 n°5, 03.85.86.30.43
Bernadette Florian, bât. 21 n°11
Christelle Bini, bât.39 n°8, 06.70.21.06.76
Laïla Chelal, bât 13 n°7, 03.45.55.20.48
Fauzia Driche, bât. 15 n°2, Association Familiale de l'Autunois, 06.11.50.92.71

Excusée : Mme Lafont, principale du collège du Vallon

Mr Vernay débute la réunion en rappelant les objectifs des conseils de quartiers :

- les habitants présents sur le conseil de quartier sont des relais de l'information auprès des autres habitants, mais font également remonter leurs demandes et leurs observations.
- Le conseil de quartier est porteur d'une action ou d'un événement spécifique durant l'année (ex : fête médiévale, balade urbaine, fête du pain, Noël de Saint-Jean)

Le city stade est particulièrement dégradé, Mr Vernay précise que sa gestion est portée depuis octobre 2010 par le CIAS, qui va engager des travaux pour le rénover.

Un habitant précise que sur cet espace, il y a régulièrement des excréments de chiens et qu'il serait bien d'envisager comme à la Croix Verte un espace clos pour les jeux d'enfants. Mr Vernay précise que cent mille sacs par an sont distribués. Cette même habitante précise qu'une de ses voisines laisse volontairement faire les besoins de son chien, en bas d'immeuble. Mme Devoucoux demande le nom et propose qu'un courrier soit fait en Mairie directement à l'OPAC pour le signaler.

Bâtiment 39, des habitants entassent tout et n'importe quoi dans les caves (matelelas...).

D'importants problèmes d'incivilité sont à noter sur le quartier (bâtiment 53 on traverse sur les pelouses, bâtiment 40 les voitures se garent autour du rond

point. Il y a eu d'ailleurs un accrochage entre véhicules et l'assurance a refusé de prendre en charge car il est interdit de se garer à cet endroit).

Lorsqu'un événement se passe à **la grande salle polyvalente** de Saint-Pantaléon, de nombreuses voitures se garent sur le trottoir, malgré un parking conséquent. Mr Vernay, précise que la salle polyvalente sera remise aux normes par le CIAS qui en a la gestion.

Les habitants seraient intéressés par la présence de l'OPAC a une de ses réunions pour échanger sur quelques points (à organiser).

Les problèmes de chauffage sur le quartier sont récurrents. Certains logements sont trop chauffés et d'autres pas assez. Ce mode de chauffage collectif n'est plus du tout adapté. Il y eu dernièrement plusieurs incidents à la chaufferie durant le WE qui n'ont pas permis de chauffer plusieurs logements.

Il est précisé par Mme Devoucoux que Dalkia tient une permanence au centre de l'habitat. Les habitants précisent qu'ils ne viennent pas (à vérifier). Ce matin encore le local de l'association familiale de l'Autunois n'était pas chauffé. Mme Driche précise qu'au bâtiment 15 où elle réside, il y a 19° dans la cuisine. Elle a essayé de tout boucher, y compris la bouche d'aération sans résultats. Avec les travaux de réhabilitation sur le quartier, rien ne sera fait dans l'immédiat.

Bâtiment 39, une habitante précise qu'elle a 15° dans sa chambre.

Aux bâtiments 53 et 54, l'installation du chauffage individuel a été particulièrement appréciée.

Les habitants seraient intéressés par la visite de la chaufferie (à organiser).

Mme Driche précise qu'un courrier sera adressé à tous les locataires de l'OPAC, afin de les informer sur l'ouverture au public de **l'appartement témoin** situé aux Presles au rez de chaussée. Ce projet doit permettre aux habitants de découvrir ou redécouvrir des gestes éco-citoyens, dans la perspective de réduire ses charges locatives au quotidien tout en respectant l'environnement.

Une visite peut être organisée pour le groupe, à déterminer avec Isabelle Neyrat chargée de mission PRU. Il est rappelé la tenue d'une permanence PRU tous les mardis après-midi au centre social du Prieuré Saint-Martin, qui permet aux habitants du quartier de venir rencontrer les élus, les services de la Ville et de l'OPAC, afin de signaler ce qui ne va pas sur le quartier.

Bâtiment 39, les espaces verts, le lendemain des pluies torrentielles auraient bien dégradés les pelouses (« tranchées »).

Une habitante précise que du bâtiment 10 jusqu'à l'école Victor Hugo, la route est particulièrement dégradée et dangereuse pour les enfants. Mr Vernay précise que la situation sera signalée aux services techniques au moins pour envisager un remblai.

Lorsqu'il pleut, l'eau coule depuis le parc central et inonde la cour de l'école.

Un habitant rappelle qu'il s'est fait agressé sur **le Parc central** cet été. Mr Vernay précise qu'il en a été informé et qu'effectivement depuis que le parc central est investi par les habitants et les animations conduites par l'association les ateliers nomades en partenariat avec les centres sociaux, la situation est beaucoup plus tendues avec certains jeunes adultes (jets de pierres sur les services techniques communautaires après la fête de quartier, voitures sur le Parc, cumul de déchets, nuisances de voisinage importantes sur l'ilôt des bâtiments 19, 20 et 21). En effet il est rappelé toutes les animations qui ont été conduites sur l'année 2010 sur le Parc, ouvertes à tous les habitants avec Karim Belboukhari, y

compris le projet des jardins partagés qui seront finalisés en avril 2011, si le planning est respecté.

Ces supports de rencontre peuvent constituer de véritables liens entre des générations qui ne se parlent plus assez (observations partagées des habitants).

Sur le parking, derrière le centre social, un camion stationne régulièrement des voitures qui sont réparées sur place (garage à ciel ouvert), idem à proximité des bâtiments 3 et 4.

Rue du château du diable, il y a des détritiques qui traînent depuis un moment.

La sécurité sur le quartier serait la thématique privilégiée et retenue par le conseil de quartier.

- Deux passages piétons situés à proximité de l'école, mal positionnés. Les véhicules roulent particulièrement vite, il serait nécessaire d'envisager des ralentisseurs. Le même constat est posé à proximité du centre de loisirs associatif. Le passage piéton est situé dans un virage. Il n'y a pas de passage piéton à proximité de la salle polyvalente. Il manque aussi un trottoir. Au bâtiment 39, les voitures « se grillent » la priorité, rien n'est indiqué pour informer les conducteurs. La situation est identique aux bâtiments 54 et 53 : on ne sait pas qui doit passer en premier, les véhicules sortant du parking ou les véhicules arrivant de Curgy. Pour accéder au bâtiment D de LOGIVIE, les véhicules passent par les bâtiments 53 et 54.
- Il manque aussi des bancs sur le quartier pour les personnes âgées comme pour les familles.
- Y a-t-il un nombre de places de parking suffisant par rapport au nombre de logements ?
- L'atelier « tous à vos vélos » animé par Karim Belboukhari ne s'adresse pas uniquement aux enfants, mais à tous les publics. Il paraissait nécessaire de le rappeler. D'ailleurs Mme Payen propose à Karim de récupérer des vieux vélos dans son bâtiment. Le groupe serait particulièrement intéressé pour venir sur un temps d'animation et relayer l'information auprès des autres habitants. De manière générale il serait intéressant en lien avec la sécurité routière et tous les acteurs locaux de travailler cette question sur tout ce qui est motorisé. Il serait bien aussi de s'associer au projet du service animation qui aura lieu à priori en octobre 2011 (une semaine sur la sécurité routière).

Afin de mieux repérer les points dangereux et améliorer sur le quartier, le groupe propose de se retrouver en situation pratique avec une carte et de noter les propositions d'amélioration qui pourraient aussi servir à l'animation d'un événement sur le quartier.

Afin de garder cette dynamique de groupe, il est proposé de nous voir régulièrement une fois par mois.